



Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

Paris, le 11 novembre 2019

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
110 rue de Grenelle 75007 Paris

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,

de la Recherche et de l'Innovation, Pavillon

Boncourt – 21, rue Descartes – 75005 Paris

Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes

publics, 139, rue de Bercy – 75012 Paris

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

1, Place Beauvau, 75800,

Objet : préavis de grève du vendredi 29 novembre 2019

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant **la journée du vendredi 29 novembre 2019** l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé- e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales, le Ministère des affaires étrangères ou le Ministère de la fonction publique) qui se mobiliseront pour les revendications suivantes :

En tant que syndicat de transformation sociale et écologique, Sud éducation dans le cadre de l'Union syndicale Solidaires revendique une transition écologique fondée sur un juste partage des richesses et des ressources à l'échelle nationale et mondiale afin de garantir une vie digne pour tous et toutes.

À ce titre, la fédération SUD éducation, avec son Union syndicale Solidaires, revendique :

- La sortie des énergies fossiles.
- Un mode de développement en rupture avec la logique productiviste : arrêter la course irrationnelle à la croissance et partir de la satisfaction des besoins sociaux notamment en réduisant le consumérisme par la publicité et l'obsolescence programmée et en cessant le pillage des pays du Sud.
- La fin des grands projets inutiles imposés et climaticides (GPIIC), coûteux et néfastes pour notre environnement (projet de Center-Parc dans la forêt des Chambarans, site d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, ligne TGV Lyon-Turin...)
- La sortie et l'arrêt des négociations des traités de libre échange TAFTA, CETA, JEFTA, ...
- L'arrêt de la mise en concurrence des barrages hydrauliques et de leur privatisation induite.
- Une relocalisation de la production et de la consommation, la création d'emplois non délocalisables et nécessaires pour satisfaire les nouveaux besoins liés à l'environnement (requalification énergétique du bâti ancien...) plan de formation et de reconversion des salarié-e-s...).
- Une véritable fiscalité écologique qui doit s'inscrire dans une politique publique globale favorable à l'environnement, basée sur le principe pollueur/payeur, qui réduise les inégalités, qui finance l'action publique à la hauteur des besoins sociaux et qui pour être légitime, doit comporter le moins d'exonérations possibles. Cela implique la taxation du transport aérien et du fret maritime (notamment des bateaux de croisière), des voitures de luxe ; la taxation du transport routier polluant par camions.
- Un programme de réduction du transport routier en accompagnement d'un plan de financement de développement du ferroutage par un réengagement de l'État dans le maillage ferroviaire du territoire.
- Un programme de développement du transport fluvial par voie de canaux (remarque : débat en France donc c'est un sujet polémique selon les territoires impactés).
- Une transition écologique qui doit accompagner les salarié-e- dans leur quotidien par une politique d'aménagement territorial au service de tous-tes.
- Le plafonnement des loyers et la lutte contre la spéculation immobilière : la hausse du coût du logement pousse les habitant-e-s loin des centre-villes et les contraint à utiliser des moyens de transports individuels.
- L'amélioration des transports collectifs publics, leur gratuité, la reconversion vers des modes de transport moins polluants et donc le développement de lignes ferroviaires secondaires est une véritable urgence sociale, sanitaire et environnementale.

Dans le secteur de l'éducation, SUD éducation demande :

- Réalisations de bilan énergétique et plan d'isolation des bâtiments,
- Programme concerté de réduction énergétique et de la consommation en eau,
- Des outils pour mettre en place le recyclage des déchets,
- Renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire; réduction de la consommation de viande et poisson,
- Des recrutements massifs de titulaires remplaçant-e-s dans les premier et second degrés afin de limiter leurs déplacements
- La prise en compte des risques environnementaux par les CHS et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposés avant 2021,
- La mise en place des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs-ses exposés-e au radon (visite médicale, information des personnels, mesures techniques telles que système de ventilation, ouverture des fenêtres...)
- Un vrai plan de formation professionnelle orienté vers les nouveaux métiers : inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation à l'agriculture biologique, permaculture, etc, dans les filières du bâtiment renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables etc.

Je vous prie de croire, M. le Ministre, Mme la Ministre, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fatna Seghrouchni, co-secrétaire de la fédération SUD éducation

